

TUTO RETKOOP

Adhésion à l'OCCE 94

- Se connecter à <https://www.retkoop.occe.coop>.
- Saisir votre identifiant et votre mot de passe, puis cliquer sur envoi.



Identification :

identifiant : 0940

mot de passe :

Envoyer

Identifiant ou mot de passe perdus : contactez votre OCCE départemental.

Mandataires de coopératives scolaires, ce service vous permet :

- de saisir votre Compte-Rendu statutaire : Compte-Rendu d'Activités (CRA) et Compte-Rendu Financier (CRF).
- de saisir votre comptabilité au jour le jour.
- de dialoguer avec votre OCCE départemental.
- etc ...

Permanents départementaux, ce service vous aide dans la gestion quotidienne de vos coopératives et dans la vie de votre A.

SAISIE DE VOTRE ADHESION

- Sur l'écran d'accueil, cliquer sur le bouton **Adhésion**



OCCE du Val-de-Marne
Année scolaire 2024 - 2025

-- Sommaire --

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry à VILLE D'ICI (94 999), Avenue de la République. **Mandataire** : Jean DUPONT.
Il y a actuellement 42 usagers connectés à Retkoop !

C'est la rentrée : Retkoop a changé d'année scolaire !
Votre cahier de comp. n'est pas perdu : il est dans les archives (un peu plus bas, à gauche).
Dès maintenant, Retkoop vous propose un nouveau cahier de comp. pour 2024-2025.

Animation & Education

Retkoop vous propose un forum vidéo pour dialoguer

entre les membres de votre Coopérative Scolaire

Le Compte-Rendu 2024 doit être établi avant le 30 septembre 2024.

Le C.R. est saisi, et il va être vérifié par l'OCCE 94.

Imprimez la page quitus !

Mais le cahier de comptabilité n'est pas clos.

Chaque année entre le 1^{er} et le 31 septembre, l'adhésion à l'OCCE 94 doit être renouvelée.

Adhésion

Pour demander un changement de mandataire et/ou de signataire(s), imprimer le papier suivant :

Changement de mandataire et/ou de signataire(s)

changement pour le compte bancaire n° 9 999 (BRED)

et l'envoyer renseigné à l'OCCE 94.

⇒ **Vous accédez à l'écran de saisie de votre structure d'école.**

Si vous avez adhéré à l'OCCE l'année dernière, **vous retrouvez la structure 2025-2026**, ce qui vous facilitera peut-être la tâche.

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	nombre d'autres adultes	total	Modification Suppression	
1 CE1 CE2	MALIA DUPONT	1	24	0	25		1 Cahier de comp. classe
2 CM1	CLHOE DURAND	1	27	0	28		2 Cahier de comp. classe
3 CM2	ERIC MOULIN et PAUL MICHEL	2	25	1	28		3 Cahier de comp. classe
4 CP	SAMIRA MBO / ALEXANDRA PORUVA	2	0	0	2		4 Cahier de comp. classe
5 Directrice déchargée CM2	Mme. LADIRLO	1	0	0	1		5 Cahier de comp. classe
6	mel :					Valider et calculer	6

- Renseigner les niveaux de classe, le nom des enseignants, le nombre d'enseignants et d'élèves, le nombre d'autres adultes (personnel non municipal, par exemple les AESH...).

Inutile de renseigner les adresses mel.

NB : Pour le **2nd degré** ne remplir qu'une seule ligne en indiquant le nombre total d'adultes et d'élèves.

- Cliquer sur pour **modifier** une ligne, puis cliquer sur
- Cliquer sur pour **supprimer** une ligne, puis cliquer sur
- Créer une **nouvelle ligne** dans les cases blanches (ligne du bas).

Cliquer sur le bouton pour enregistrer votre saisie.

IMPORTANT :

- **Créer une ligne spécifique pour les directeurs.trices déchargé.e.s.**
- Le nom complet du (de la) mandataire 26/27 doit figurer dans le tableau.
- **Ne PAS CREER de Cahier de comp. de classe** en cliquant sur le bouton de droite.
Nous consulter pour plus de détails.

⇒ Sous le tableau de saisie, l'adhésion OCCE et l'assurance sont automatiquement calculées.

Adhésion :		
des élèves (103 x 2,00 €) :		206,00 €
des enseignants (7 x 2,00 €) :		14,00 €
d'autres adultes (0 x 2,00 €) :		0,00 €
	----->	220,00 €
Assurance :		
des coopérateurs (110 x 0,25 €) :		27,50 €
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :		
valeur déclarée :	2 000,00	
====> 2 000,00 € est inférieur à 2 000,00 €.		0,00 €
des instruments de musique :		
valeur déclarée :	0,00	
====> 0,00 € est inférieur à 15 000,00 €.		0,00 €
	----->	27,50 €
Total :		247,50 €

- L'adhésion est calculée par catégorie d'adhérents.
- L'assurance est calculée pour l'ensemble des adhérents (1^{er} degré uniquement).
- Valeur des biens assurés (Renseigner la valeur des biens de la coop = 2000€ minimum) :
Jusqu'à 2 000€ l'assurance est incluse dans les 0,25€.
 Au-delà de 2 000€, 0,00688€ par € assuré).
- Valider la saisie en cliquant sur
- Le total dû est calculé

➤ Pour enregistrer l'écriture d'adhésion dans le journal de compta de l'année, cliquer sur

Pour que cette opération soit écrite maintenant dans le cahier de compta. de l'année,

Il faudra ensuite aller dans le cahier de compta. pour vérifier le moyen de paiement (chèque, virement, prélèvement, ...) Prévoyez d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.J., etc.

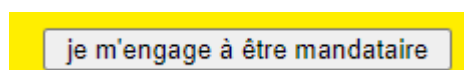
Attention ! Le cahier est actuellement vide : cette écriture sera la première du cahier !

Attention, un seul clic car une nouvelle écriture est générée à chaque clic !

➤ Lorsque votre saisie est terminée, **Cliquer sur le bouton**



➤ Vous accédez à l'engagement du mandataire : Responsabilités du mandataire à lire attentivement. Pour valider l'adhésion, le mandataire doit signer ce document électroniquement en cliquant sur le bouton



IMPORTANT

- **PAS d'envoi PAPIER pour l'adhésion.**
- **PAS de CHEQUE ! : nous prélevons l'adhésion sur votre compte.**

- Informée de votre saisie, l'OCCE 94 validera votre adhésion et vous enverra un courriel de confirmation (Cela peut prendre plusieurs jours, merci de votre patience).

VALIDATION DE VOTRE ADHESION

- En retournant dans la partie Adhésion de Retkoop, vous pourrez alors visualiser notre validation.

A envoyer à l'OCCE 94 :	Validation de l'OCCE 94 :
1. le paiement de 416,15 €. (Réf. paiement : 8822818)	oui
2. l'engagement du mandataire daté et signé.	oui
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et - ou de signataires	AD pas encore informée

- **Attendre cette validation pour imprimer les justificatifs.**
Merci de votre patience, nous ne validons pas les adhésions au jour le jour.

IMPRESSION DES JUSTIFICATIFS

- **L'impression des justificatifs d'adhésion est possible seulement après notre validation et notre prélèvement** (vous recevrez un message de confirmation via Retkoop).
- Après notre validation, **sur l'écran d'accueil de Retkoop, vous pourrez imprimer :**
 - **L'attestation d'adhésion** (justificatif comptable)
 - **Le certificat d'assurance**, que vous pourrez imprimer autant de fois que nécessaire lorsqu'il vous sera demandé.

Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 94 doit être renouvelée.

L'adhésion est saisie, et a été validée.
Bravo Jean !

À imprimer si besoin :

Merci d'adhérer à l'OCCE 94. Nous sommes à votre service pour vous accompagner dans la gestion et la vie de la coopérative.

Office Central de la Coopération à l'École du Val-de-Marne
 Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

5 rue Pierre et Marie Curie - 94480 ABLON
 Tél. : 01 49 61 65 17 - ad94@occe.coop
 Site Internet : ad94.occe.coop